



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Rechercher



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 22/123

Les services du FMI parviennent à un accord au niveau des services sur la première revue de la facilité élargie de crédit de la République du Congo

le 20 avril 2022

Les communiqués de presse de fin de mission contiennent des déclarations des équipes des services du FMI qui rendent compte de leurs conclusions préliminaires après leur visite dans un pays. Les avis exprimés dans la présente déclaration sont ceux des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement à ceux du conseil d'administration du FMI. À partir des conclusions préliminaires de cette mission, les services du FMI prépareront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction, sera présenté au conseil d'administration pour examen et décision.

Washington, DC: Une équipe du Fonds Monétaire International (FMI) dirigée par Pritha Mitra, chef de mission pour la République du Congo, a effectué une mission virtuelle avec les autorités congolaises du 31 mars au 18 avril 2022, afin de discuter de la première revue de l'accord triennal pour la République du Congo dans le cadre de l'accord de facilité élargie de crédit.

À la fin de la mission, Mme Mitra a fait la déclaration suivante :

"L'équipe du FMI est parvenue à un accord au niveau des services avec les autorités de la République du Congo sur l'achèvement de la première revue au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), qui sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration du FMI.

"La reprise économique s'accélère mais reste fragile dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et des conséquences mondiales de la guerre en Ukraine. La croissance du PIB réel devrait se renforcer pour atteindre 4,3% en 2022, sous l'effet de l'amélioration de la production pétrolière, du dynamisme dans les secteurs de l'agriculture et de l'exploitation minière, de la poursuite des opérations de vaccination et du paiement des arriérés intérieurs, ce qui a contribué à la réduction des prêts non productifs et à la stabilité du secteur financier. L'activité économique plus vigoureuse est freinée par la hausse de l'inflation, prévue à 3,5%, en raison de la flambée des prix mondiaux des denrées alimentaires et du pétrole due à la guerre en Ukraine. Les cours élevés du pétrole, s'ils se maintiennent, profiteront à l'économie, mais de grandes incertitudes planent sur les projections des prix du pétrole.

"La dette est jugée viable à la suite d'opérations hardies de restructuration de la dette et de la mise en œuvre d'une politique budgétaire prudente. Néanmoins, la vulnérabilité de la dette reste importante, notamment dans un contexte de forte volatilité des prix du pétrole. Dans l'attente de l'apurement de certains arriérés extérieurs, la dette est classée comme étant en "détresse". Des progrès dans la passation de marché, la gestion de la dette et des finances publiques, y compris l'investissement public, seront essentiels pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs et extérieurs, et améliorer l'efficacité et la qualité de la dépense publique. Associées à la mise en œuvre de la nouvelle architecture de lutte contre la corruption, les réformes de la gestion de la dette permettront également de consolider les progrès récents en matière de gouvernance et de transparence.

"La politique budgétaire devra maintenir un délicat équilibre entre le soutien d'une reprise économique robuste et la sauvegarde de la viabilité de la dette. La mobilisation des recettes et la rationalisation des subventions inefficaces accordées aux entreprises publiques seront essentielles dans ce processus, permettant un assainissement budgétaire progressif tout en augmentant les dépenses d'aide sociale, de santé, d'éducation et d'infrastructures. Cette priorisation des dépenses favorisera une croissance plus forte, plus inclusive et plus résiliente. Dans cette perspective, les réformes en cours de l'administration fiscale doivent être complétées par une intensification du recouvrement des arriérés d'impôts, une suppression significative des exonérations fiscales et douanières, et des mesures concrètes pour augmenter les recettes fiscales liées au pétrole. L'exécution du budget 2022 vise de manière appropriée un déficit de 15,3% du PIB non pétrolier.

"Dans ce contexte, après avoir financé le service de la dette, une partie du surplus généré par les recettes pétrolières exceptionnelles devrait financer les reports d'impôts initiés pendant la pandémie et renforcer l'aide sociale pour aider, respectivement, les entreprises et les ménages à revenus faibles et moyens à faire face à une inflation élevée. L'accélération des mesures visant à faciliter l'accès des

petites entreprises au crédit viendra compléter ces mesures. En 2022, le surplus restant des revenus pétroliers exceptionnels devrait être épargné pour constituer des tampons contre les chocs futurs. De même, si les prix élevés du pétrole venaient à se maintenir à moyen terme, les recettes exceptionnelles équivalant à environ 2% du PIB non pétrolier par an devraient être affectées aux dépenses sociales essentielles, y compris les infrastructures, et au paiement des arriérés intérieurs, le reste étant épargné.

"Les performances dans le cadre de l'exécution du programme ont été bonnes. Tous les critères de performance quantitatifs pour fin février 2022 ont été atteints. Le repère structurel pour fin mars 2022 relatif à la stratégie à moyen terme de la nouvelle gestion des finances publiques (GNF) et le plan d'action associé ont été également respectés. Le second repère structurel n'a pas été respecté, mais ses éléments les plus significatifs ont été cependant mis en œuvre dans les délais. En effet, la nouvelle loi anti-corruption a été effectivement adoptée par le Parlement en février et promulguée en mars. Le décret d'application y relatif reprenant les règles et procédures en matière de conflits d'intérêts a connu un retard et est en cours d'élaboration avec le soutien de l'assistance technique du FMI.

"Le soutien des partenaires au développement sera crucial pour la réussite de la mise en œuvre de la stratégie de réforme économique et structurelle des autorités.

" La mission a rencontré le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, M. Rigobert Roger Andely, et d'autres hauts fonctionnaires du gouvernement. La mission du FMI a également rencontré des représentants de la société civile, du secteur privé et des partenaires du développement.

"L'équipe du FMI remercie les autorités pour leur excellente collaboration et leurs discussions constructives."

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: EVA GRAF

TÉLÉPHONE:+1 202 623-7100 | **COURRIEL:** MEDIA@IMF.ORG